



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ DE LOCATION ET  
ENTRETIEN DES CONTAINERS D'HYGIÈNE  
FÉMININE ET DES APPAREILS D'ESSUYAGE  
TEXTILE DES MAINS PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ  
INITIAL SAS**

**DÉCISION N° AU-19-354  
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° 4931 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au site BOAMP et au Profil Acheteur de la Ville le 30 avril 2019 relatif à la passation d'un marché de location et d'entretien des containers d'hygiène féminine et des appareils d'essuyage textile des mains ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société INITIAL SAS, offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société INITIAL SAS, sise 6, avenue des Petites Haies 94000 CRETEIL, représentée par Monsieur DUPONT Jérôme, Directeur des ventes, le marché de location et d'entretien des containers d'hygiène féminine et des appareils d'essuyage textile des mains.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande, au montant maximum annuel de 22 500 € HT (27 000 € TTC). Les prix applicables sont ceux du bordereau des prix unitaires.

L'accord-cadre est passé pour une durée initiale d'un an et est reconductible tacitement trois fois par période d'un an, sans que sa durée totale n'excède quatre ans.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et article correspondants.

Pour extrait conforme,

l'Adjoint au maire chargé de l'administration  
municipale, des ressources humaines, des  
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

**Signé**

**Gilles PANNETIER**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190927-lmc1H6704H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/09/2019 Date de Publication : 27/09/2019
---